



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 26 mai 2020 - 14h30

Visioconférence

Présent(e)s :

Michel BAROUX, Festival Jean de la Fontaine

Éric BEILLEVAIRE, Festival de Puycelsi

Marine BERTHET, Cordes en Ballade

Daniel BIZERAY, Festival d'Ambronay

Claire BODIN, Festival Présences Féminines

Laurent BUREAU, Festival Européen Jeunes Talents

Aurélien CARBONNIER, Festival de la Vézère

Julien CARON, Festival de la Chaise-Dieu

Hélène CARON SALMONA, Festival international de Quatuor à cordes du Lubéron

Gérard CHANUT, Festival de Saint-Michel en Thiérache

Albin DE LA TOUR, Festival 1001 Notes

Fabrice DEVERLY, Festival du baroque du Pays du Mont-Blanc

Élisabeth DOOMS, Festival de musique sacrée de Perpignan

Nicolas DUROY, Musicalta

Roger FONTANEL, D'Jazz à Nevers

Paul FOURNIER, Les Traversées de Noirlac

Robert Nicolas HUET, Itinéraire baroque en Périgord

Véronique IACIU, Festival du Périgord Noir

Joëlle KERIVIN, La Folle Journée

Michel LETHIEC, Festival Pablo Casals

Aurélien MAGNAT, Festival Toulouse les Orgues

Sébastien MAHIEUX, Midsummer Festival

Nicolas MARC, Festival Petits et Grands

Jean-Michel MATHÉ, Festival international de Besançon Franche-Comté

Maria-Carmela MINI, Latitudes Contemporaines

Sylvain MOULÈNE, Festival de Saint-Robert

François NAULOT, Festival de Royaumont

Alice ORANGE, Festival de Sablé

Odile PRADEM-FAURE, Festival de Saintes

Anne-Marie RÉBY, Les Solistes à Bagatelle
Stéphanie ROBERT, Festival international de piano de La Roque d'Anthéron
Emmeran ROLLIN, Festival de Rocamadour
Paul RONDIN, Festival d'Avignon
Jackie SURJUS-COLLET, Festival Aujourd'hui Musiques
Josette-Elise TATIN, Festival de Tarentaise
Claire TAITTINGER, Les Flâneries Musicales de Reims
David THÉODORIDÈS, Sinfonia en Périgord
Enrique THÉRAIN, Musicales de Normandie
Benoît THIEBERGIEN, Détours de Babel
Paul-Emmanuel THOMAS, Festival de musique de Menton
Philippe TOUSSAINT, Septembre Musical de l'Orne
Michel WOLKOWITSKY, Festival Musiques sacrées, Musiques du monde de Sylvanès

Excusé(e)s – Ont donné pouvoir :

Francine ANTONA-CAUSSE, Festival du Comminges
> donne pouvoir à Julien Caron
Muriel BATIER, Dans les jardins de William Christie
> donne pouvoir à Odile Pradem-Faure
Dominique BLUZET, Festival de Pâques d'AIX-EN-PROVENCE
> donne pouvoir à Jean-Michel Mathé
Antoine CHARLES, Fêtes musicales au Château de Pionsat
> donne son pouvoir à Alice Orange
Fabrice CREUX, Festival Musique et Mémoire
> donne pouvoir à Odile Pradem-Faure
Christian DEBRUS, Festival du Vigan
> donne son pouvoir à Paul Fournier
François DELAGOUTTE, Rencontres musicales de Vézelay
> donne pouvoir à Jean-Michel Mathé
Michaël DIAN, Festival de CHAILLOL
> donne pouvoir à Benoît Thiebergien
Yves DUCHEMIN, Festival de Laon
> donne pouvoir à Benoît Thiebergien
Pascal DUPONT, Festival de Carcassonne
> donne pouvoir à Roger Fontanel
Jean-Louis GUILHAUMON, Jazz in Marciac
> donne pouvoir à Roger Fontanel
Julien KIEFFER, Quatuors à Bordeaux
> donne pouvoir à Marine Berthet
Jean-Michel LEJEUNE, Format Raisins
> donne pouvoir à Marine Berthet

Alexandra LETUPPE-PANTIC, Festival des Forêts

> donne pouvoir à Julien Caron

Ariel PASZKIEWICZ, Festival Chopin

> donne pouvoir à François Naulot

Nathalie RAPPAPORT, Festival de Saint-Denis

> donne pouvoir à Alice Orange

Alain ROUEL-BRAX, Musicales de Mortagne et du Perche

> donne pouvoir à Maria-Carmela Mini

Bernard VILLERMET, Les Arts Jaillissants

> donne son pouvoir à Paul Fournier

Sylvie VIOLAN, Festival des Arts de Bordeaux Métropole

> donne pouvoir à Maria-Carmela Mini

Excusé(e)s – Sans pouvoir :

Anne BLANCHARD, Festival International d'opéra baroque de Beaune

Dominique DELORME, Les Nuits de Fourvière

Jean-Louis GRINDA, Chorégies d'Orange

René MARTIN, CRÉA Nantes

Bruno MESSINA, Festival Berlioz

Hubert NIESS, Festival International de Colmar

Michele ROCHE, Festival Palazzetto Bru Zane

Jean-Pierre ROUSSEAU, Festival de Radio France Occitanie Montpellier

Sophie SCELLIER, Labeaume en Musiques

Michel SPITZ, Les Musicales de Colmar

Assistaient également :

Thomas BALOUET, Latitudes Contemporaines

Alexandra BOBES, France Festivals

Flore CHAPUIS, France Festivals

Philippe FANDOS, Festival de Carcassonne

Lou-Miléna FOUQUET, Labeaume en Musiques

Michèle GAUTÉ, Jazz in Marciac

Anne-Isabelle GONZALEZ, Festival de la Chaise-Dieu

Carole JONCOUR, La Folle Journée

Florence LAB, Musicalta

Christophe MANGE, Membre individuel

Sandrine PAUGET, Festival de Chaillol

Marine ROCH, France Festivals

Marc THONNAT, Festival de la Vézère

Nathalie YERAMIAN, Membre individuel

Pièces jointes :

- > Procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 5 juin 2019
- > Rapport moral et d'activités 2019
- > Arrêté des comptes 2019
- > Budget prévisionnel 2020
- > Bilans et comptes de résultats 2019

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 2020

Paul Fournier soumet à l'approbation des membres le procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 5 juin 2019. En l'absence de remarques, il est adopté à l'unanimité.

2. EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DE L'EXERCICE 2019

Paul Fournier présente le rapport moral et d'activités et revient sur les quelques points qui ont marqué l'année 2019.

Lors de la dernière Assemblée générale, les membres du Conseil d'administration de France Festivals avaient fait part à l'ensemble des adhérents de leur inquiétude quant à la poursuite de la mission festivals, initiée par Françoise Nyssen.

Paul Fournier rappelle que l'année 2018 fut marquée par une reconnaissance inédite du Ministère sur le fait festivalier avec la nomination, en mars 2018, d'un référent permanent pour les festivals : Serge Kancel. Cette nomination était allée de pair avec la reconnaissance immédiate de France Festivals comme interlocuteur majeur dans la réflexion à naître. Cependant, avec la nomination du nouveau ministre, Franck Riester, la mission est entrée en sommeil. Plusieurs lettres et communiqués ont été envoyés et restent à ce jour sans réponse. Le silence actuel prouve donc bien la confirmation de l'arrêt de la mission confiée à Serge Kancel. Paul Fournier affirme que la politique menée par Franck Riester semble à ce jour se désintéresser de la question des festivals, ce qui est paradoxal pour un Ministre qui ne cesse de répéter l'importance du travail effectué par les artistes sur le territoire, travail qui se trouve, par ailleurs, au cœur même de la mission que se donnent les festivals. À ce jour, le dialogue avec le Ministère n'est toujours pas rétabli mais la fédération travaille activement à cela.

Autre point d'actualité important : celui de la naissance du Centre national de la musique (CNM). Suite à la remise du rapport rédigé par Roch Olivier-Maistre en 2017, une mission d'étude a été confiée en 2018 à Pascal Blois et Émilie Cariou. Catherine Ruggieri a été nommée Inspectrice générale à la tête de la mission de préfiguration du CNM, la même année. Fin 2019, Jean-Philippe Thiellay a été nommé président du CNM. Paul Fournier rappelle que la fédération a été auditionnée à plusieurs reprises et a participé aux différents groupes de travail en vue de la naissance, en janvier 2020, du CNM.

Il rappelle la position de France Festivals :

- Pas d'opposition de principe sur la création d'un Centre national de la musique
- Un périmètre qui doit s'appliquer à toutes les musiques dans la diversité de leurs esthétiques et de leur modèle économique
- Une gouvernance neutre, engagée au service du bien commun
- Éviter que le CNV ne soit le pilote de la mise en place du nouveau projet car son action est trop clivante, et il a démontré au fil du temps son incapacité à entrer dans un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs relevant de son périmètre
- Des moyens financiers qui doivent permettre de rééquilibrer le poids de la taxe parafiscale sur les variétés afin que *de facto* on n'assiste pas à la création d'un CNV à deux vitesses

Paul Fournier rappelle que France Festivals travaille régulièrement avec l'ensemble des syndicats, fédérations et autres réseaux du secteur. Ces collaborations se manifestent notamment lors de rencontres professionnelles comme New Deal ou Accord Majeur. Les exercices 2019 et 2020 ont permis de les dynamiser davantage suite aux nombreux échanges quant à la création du CNM en 2019 et à la crise sanitaire que nous traversons en 2020. Ces coopérations sont essentielles et doivent se poursuivre au-delà de l'urgence actuelle.

Ces collaborations s'expriment également au travers de l'observatoire et des études menées par France Festivals. En 2019, la fédération a lancé SoFEST !, une étude sur l'empreinte sociale et territoriale des festivals. Initiée par France Festivals, elle est le fruit d'une coopération étroite entre une équipe de recherche, co-dirigée par Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane, des réseaux régionaux et nationaux de festivals (le Collectif des festivals, De Concert !, Fédération des Festivals de Chanson Francophone) ainsi que des agences régionales (Grand Est et Occitanie). Des partenaires accompagnent la dynamique du projet : le DEPS (Département des études et de la prospective du ministère de la Culture), la Sacem et le Crédit Coopératif. La restitution de SoFEST ! aura lieu au printemps 2021, période pressentie pour deux journées de rencontres professionnelles autour du fait festivalier.

Paul Fournier revient également sur quelques points importants concernant la vie de la fédération :

- La refonte du site internet a été initiée fin 2019 et a touché à sa fin courant mars 2020
- 2019 a été une année turbulente pour France Festivals. Il rappelle que Muriel Couton a quitté la fédération à la fin du mois de janvier 2019. Afin d'assurer la continuité de l'activité, Bénédicte Dumeige a assumé l'intérim. Flore Chapuis a ainsi été accompagnée dans les dossiers qui nécessitaient une expertise particulière. Alexandra Bobes a repris la direction de la fédération début septembre 2019
- La dernière Assemblée Générale Ordinaire a permis d'élire un nouveau Conseil d'administration. Paul Fournier rappelle que celui-ci sera renouvelé par tiers tous les deux ans. Un nouveau Bureau a également été élu début septembre 2019 par les membres du Conseil d'administration.

- Paul Fournier rappelle que Flore Chapuis a décidé de quitter France Festivals à la fin du mois de juin. Il la remercie pour son investissement au sein de la fédération et le travail qu'elle a pu fournir, notamment lors de la période de transition entre le départ de Muriel Couton et l'arrivée d'Alexandra Bobes.

Jean-Michel Mathé présente la nouvelle grille tarifaire d'adhésion à la fédération. Après consultation auprès d'un conseiller fiscal pour les questions de TVA, il a été décidé de simplifier la grille existante. La progressivité des montants de cotisations a été instaurée pour inciter de nouveaux festivals à rejoindre la fédération. Une nouvelle cotisation a été mise en place pour permettre aux festivals ayant un plus petit budget de pouvoir adhérer. Aussi, depuis 2020, les collectifs de festivals peuvent adhérer à France Festivals. Le montant de leur cotisation sera calculé sur la moyenne des budgets des festivals appartenant à ce collectif. Ils ne disposent que d'une voix lors des Assemblées générales.

Paul Fournier invite les membres de France Festivals à consulter le rapport moral et d'activités pour plus d'informations concernant les actions de la fédération durant l'exercice 2019.

Les membres de la fédération approuvent le rapport moral incluant le rapport d'activités 2019.

3. EXAMEN ET APPROBATION DES BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019

Jean-Michel Mathé présente le budget réalisé 2019.

Ce qu'il faut noter concernant les produits :

- Le budget réalisé des produits est de 208 288 €
- Les participations des membres sont très légèrement inférieures aux prévisions
- Nous avons reçu une subvention de l'État de 49 000 € au lieu des 47 500 € prévus
- La ligne des "reprises sur provisions et dépréciation de créances" de 20 167 € représente la liquidation des créances douteuses qui étaient en attente depuis plusieurs années. Ce montant représente des cotisations qui n'ont jamais été réglées.
- Concernant l'étude SoFEST! le budget global de 57 000 € sera dépensé sur plusieurs années. 9 575 € sont affectés pour l'année 2019. Alexandra Bobes et Jean-Michel Mathé ont décidé avec le cabinet comptable de lisser les 57 000 €, en grande majorité déjà reçus, sur 3 ans. Le cas échéant, la fédération aurait eu un bénéfice beaucoup plus important qui aurait faussé notre compte et nous aurait contraints à payer une somme non négligeable d'impôts.

Ce qu'il faut noter concernant les charges :

- Les journées de formations sont à 0 € car France Festivals n'en a pas fait en 2019 et n'en fera plus.

- Du côté de l'étude SoFEST! les dépenses pour l'ensemble de l'étude seront de 65 000 €. En 2019, seulement 7 000 € seront affectés. Ce montant sera plus élevé en 2020.
- Les charges de personnel représentent le poste de dépense le plus important de la fédération. Elles tiennent compte des salaires de l'équipe permanente ainsi que des honoraires de Bénédicte Dumeige qui a assuré l'intérim de direction entre le départ de Muriel Couton et l'arrivée d'Alexandra Bobes
- On note également 18 000 euros de créances correspondant à des cotisations non payées.

Le résultat d'exploitation est de 21 228 € d'excédent.

Avec ce montant, nous arrivons à 80 000 € de réserves.

Paul Fournier soumet aux vote les comptes 2019 qui sont approuvés à l'unanimité. L'Assemblée valide à l'unanimité le versement du solde positif de l'exercice sur le fonds de réserve associatif.

4. EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2020

Ce qu'il faut noter concernant les produits :

- En 2020, les colonnes des cotisations et des participations aux frais fusionnent en une seule colonne. La grille des cotisations a été simplifiée.
- Concernant l'étude SoFEST! : 18 000 € sont affectés pour l'année 2020.

Ce qu'il faut noter concernant les charges :

- Nous sommes dans l'inconnu vis-à-vis des locations immobilières, puisque tout dépendra du déménagement (ou non) des locaux de France Festivals de l'Hôtel de Massa.
- Changement d'expert-comptable au profit de services moins coûteux.
- La fédération a décidé de quitter Atout France. Nous ne paierons donc plus de cotisation.
- 4 500 € sont prévus pour les salons.
- Concernant l'étude, 14 000 euros sont affectés.
- Du côté des charges de personnel, il s'agit d'une estimation des charges qui tient compte du départ de Flore Chapuis, qui ne sera remplacée qu'à partir de septembre 2020.

David Théodoridès interroge Alexandra Bobes et Jean-Michel Mathé quant à la prise en compte de la crise sanitaire sur le montant des cotisations. Ne craignent-ils pas que de nombreux festivals ne soient pas en mesure de régler leur cotisation 2020 ?

Jean-Michel Mathé affirme que l'impact de la crise n'est effectivement pas pris en compte dans le budget prévisionnel. Si certains festivals ne peuvent pas payer leurs cotisations, ils espèrent pouvoir compenser cette perte avec l'entrée de nouveaux adhérents.

Alexandra Bobes ajoute que l'équipe travaille pour chercher de nouvelles ressources financières.

Odile Pradem-Faure ajoute que pour chaque festival, le paiement de la cotisation ne représente pas une perte financière très importante. Néanmoins, le non-paiement des cotisations représenterait quant à lui, pour France Festivals, une perte considérable et provoquerait une fragilité inquiétante pour la fédération, outil fédérateur et interlocuteur reconnu auprès du ministère. Elle en appelle à la solidarité de toutes et tous. Claire Bodin et Marine Berthet s'accordent sur sa prise de parole. Cette dernière propose également que la cotisation 2021 soit calculée à partir du budget 2019 et non sur celui de 2020.

Enrique Thérain pense qu'il ne faut pas sous-estimer l'impact de la crise sur les festivals qui ont un petit budget ou qui ne sont pas subventionnés. Il ajoute qu'il faudrait solliciter le ministère et le Centre national de la musique pour pouvoir alléger les cotisations des membres les plus fragiles.

Paul Fournier soumet aux voix le budget prévisionnel 2020 qui est approuvé à l'unanimité.

5. FESTIVALS ET CRISE SANITAIRE

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire, Paul Fournier propose un temps d'échange autour des problématiques que rencontrent actuellement les festivals, liées à la crise sanitaire.

Avant de donner la parole aux adhérents, il relève trois points majeurs qui ont pu être mis en lumière durant cette période :

- Le ministère de la Culture se désintéresse de la question des festivals. L'incohérence dont il a fait preuve en est la preuve.
- Les collectivités régionales et départementales ont quant à elles été très réactives. Leur engagement doit être souligné.
- France Festivals a su développer une dynamique de travail collectif qu'il faut encourager et perpétuer.

Alexandra Bobes annonce que des groupes de travail seront mis en place dans les prochains jours de manière à échanger sur des sujets très précis. Elle rajoute également qu'une tribune, co-signée par d'autres réseaux, fédérations et syndicats, sera envoyée à l'Élysée, Matignon et au ministère de la Culture afin de les interpeller sur la question des festivals.

Un tour de table est organisé pour que chaque festival puisse faire état de sa situation actuelle.

La séance est levée à 16h30.